

## **L'Autorité rend public son rapport annuel**

Publié le 08 juillet 2021

---

Avec près de 1,8 milliard d'euros de sanctions prononcées à l'encontre de pratiques anticoncurrentielles, 2020 est une année record. Au-delà des sanctions prononcées, l'action de l'Autorité a fait économiser près de 17,6 milliards d'euros à l'économie française.

Que ce soit dans les secteurs du numérique, de la grande consommation, de la distribution, de la santé... l'Autorité a été une nouvelle fois extrêmement active dans le cadre de ses différentes missions (contrôle des fusions et acquisitions, avis rendus au gouvernement, répression des pratiques anticoncurrentielles).

Découvrez les temps forts de cette année marquée par la crise du Covid, en consultant notre rapport annuel 2020 !

### **VERSION INTERACTIVE**

Découvrez la version interactive du rapport annuel 2020 de l'Autorité.

[Consulter la version interactive](#)

---

Retrouvez la version complète du rapport (format Flipbook), également disponible au téléchargement (format PDF).

[Consulter le rapport complet](#)